

en masse :

Le 8 avril 2020

**Objet : PER n 17-093 de l'Administration portuaire Vancouver-Fraser – Demande de construction en dehors des heures normales de travail  
Metro Vancouver – Nouveau système d'exutoire de l'usine de traitement des eaux usées de l'île Annacis**

L'Administration portuaire Vancouver-Fraser (l'Administration portuaire) a reçu une demande de votre part, au nom de Metro Vancouver, visant à autoriser la construction et les activités physiques liées au projet susmentionné en dehors des heures indiquées dans la condition n° 32 du permis de projet n° 17-093. L'Administration portuaire comprend que la demande de construction en dehors des heures normales de travail vise à permettre les coulées de béton, qui nécessitent une coulée continue de 48 heures afin de s'assurer que des joints de reprise ne se forment pas. Les activités de levage lourd, telles que la mise en place des colonnes montantes, l'installation des gabarits de palplanches et l'immersion des bras de l'exutoire, qui nécessitent des horaires flexibles afin de s'assurer que les travaux peuvent être achevés en toute sécurité et dans les délais impartis. Ces travaux ne sont pas associés à l'avancement du tunnel. La réalisation des travaux dans l'eau est proposée 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour les deux périodes suivantes :

- Période 1 – Construction du batardeau et de la colonne montante : Du 16 juin 2020 au 28 février 2021
- Période 2 – Construction des bras de l'exutoire Du 16 juin 2021 au 28 février 2022

L'Administration portuaire a entrepris et achevé un examen de la modification demandée conformément à la *Loi maritime du Canada*, à l'article 5 du Règlement sur l'exploitation des administrations portuaires et à l'article 82 de la *Loi sur l'évaluation d'impact*.

Dans le cadre de son examen, l'Administration portuaire a pris en compte les renseignements supplémentaires fournis dans les documents d'appui suivants :

1. 19-103\_RCOH Demande d'exécution de travaux de construction en dehors des heures normales de travail, 30 janvier 2020
2. Correspondance avec l'équipe de projet de Metro Vancouver du 3 février 2020 au 31 mars 2020

Pour satisfaire aux exigences de la *Loi sur l'évaluation d'impact*, l'Administration portuaire a publié une description de la demande de modification et un avis de participation du public dans le Registre canadien d'évaluation d'impact et a pris en compte les facteurs énoncés à l'article 84. Nous avons conclu que la demande de prolongation des heures de travail liée au permis de projet susmentionné n'est pas susceptible d'avoir des effets négatifs importants sur l'environnement. Nous avons également déterminé qu'il ne devrait pas y avoir d'incidences négatives sur les droits ancestraux ou issus de traités.

Par conséquent, l'Administration portuaire autorise la demande de prolongation des heures de travail pour les deux périodes de travaux réalisés dans l'eau susmentionnées pour le PER n° 17-093.

L'Administration portuaire autorise également une modification du permis de projet PER n° 17-093 pour remplacer la condition n° 32 par la condition révisée suivante.

**CONDITION RÉVISÉE**

L'ensemble des activités de construction générales et des travaux physiques liés au projet doit être mené du lundi au samedi, entre 7 h et 20 h. Aucune tâche de construction ou activité physique ne doit avoir lieu le dimanche ou les jours fériés. Pour modifier cet horaire, le détenteur du permis doit présenter un plan qui décrit la date de début souhaitée.

Cet amendement est désigné comme la modification du PER n 17-093-1. Veuillez indiquer ce numéro de référence dans toute correspondance ultérieure. Nous vous remercions de votre coopération tout au long de notre examen. Si vous avez des questions concernant cette approbation, veuillez contacter Regan Elley au 604-665-9594 ou à l'adresse [Regan.Elley@portvancouver.com](mailto:Regan.Elley@portvancouver.com).

Cordialement,

ADMINISTRATION PORTUAIRE VANCOUVER-FRASER

COPIE ORIGINALE SIGNÉE

Greg Yeomans  
Directeur, Planification et développement

cc Chris Bishop, gestionnaire, Planification et développement, Administration portuaire Vancouver-Fraser  
Andrea MacLeod, gestionnaire, Programmes environnementaux, Administration portuaire Vancouver-Fraser  
Regan Elley, planificatrice, Planification, Administration portuaire Vancouver-Fraser  
Donna Hargreaves, spécialiste de la surveillance de la conformité et de la mise en application, Administration portuaire Vancouver-Fraser  
Scarlett Chen, spécialiste des biens immobiliers, Immobilier, Administration portuaire Vancouver Fraser

Pièce jointe (1) Permis de projet n°17-093 – Nouveau système d'exutoire de l'usine de traitement des eaux usées de l'île Annacis